

droit public de la montagne



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Situer la loi montagne dans son contexte historique et juridique

Connaître ses grands principes et les institutions de la montagne,

Connaître les grands principes de l'urbanisme et plus particulièrement ceux de l'aménagement touristique, ainsi que leur articulation avec le droit de l'environnement.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	9h
----	-----------------	----

Compétences visées

Être capable de déterminer les outils et procédures d'urbanisme nécessaires à la réalisation de projets en montagne, notamment de projets touristiques.

Infos pratiques

Lieux

> Le Bourget-du-Lac (73)

Campus

> Le Bourget-du-Lac / campus Savoie Technolac